



COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Genève, le 9 janvier 2020

Les tarifs de l'électricité baissent au 1^{er} janvier

Au 1^{er} janvier, est entrée en vigueur la baisse de 3% en moyenne des tarifs de l'électricité pour les clients régulés. Ce n'est pas parce que les tarifs baissent qu'il faut consommer davantage. C'est pourquoi nous encourageons le « moins » et le « mieux » consommer. Le « moins », c'est le programme éco21 qui a permis d'effacer en 11 ans la consommation d'électricité de 60'000 ménages genevois. Le « mieux », c'est 62'000 Genevois-es qui ont choisi Electricité Vitale Vert.

SIG répercute la baisse des coûts qui engendre une baisse des tarifs de l'électricité de 3% en moyenne sur les trois composantes : l'énergie, l'acheminement et les prestations dues aux collectivités publiques (PCP). Les conditions d'achat de l'énergie ont été plus favorables, les coûts du réseau de SIG ont diminué et les PCP ont été réduites. Ainsi, un ménage consommant 4'500 kWh/an et une entreprise ou un artisan avec une consommation de 30'000 kWh/an bénéficient dès le 1^{er} janvier d'une réduction de tarif de 3,7%. Ceci correspond à une diminution sur leurs factures respectives de 33 francs et 232 francs par an.

En tant qu'acteur de la transition énergétique, SIG continue d'encourager le « moins » consommer. A travers son programme éco21, l'entreprise incite les ménages, les entreprises et les collectivités publiques aux économies d'énergie grâce à de nombreuses actions. Lancé en 2007, le programme a permis de réaliser des économies d'électricité de 179 GWh, soit l'équivalent de la consommation de 60'000 ménages genevois. Depuis 2013, SIG récompense les efforts des Genevois-es avec le Bonus aux économies d'électricité. Les clients au tarif qui diminuent leur consommation électrique de 4% en un an se voient offrir une déduction de 10% sur la composante énergie de leur facture par SIG. Depuis 2017, la réduction est de 20%, si 8% d'économies d'électricité sont réalisées. Plus de 86'000 particuliers et petites entreprises ont bénéficié de ce bonus.

Pour Christian Brunier, Directeur général de SIG « offrir une électricité de qualité, 100% renouvelable à des prix compétitifs, c'est possible ». Il ajoute « c'est en consommant mieux et moins que nous assurerons l'avenir énergétique du canton ». Pour « mieux » consommer, SIG promeut notamment la gamme Vitale Vert. Cette énergie est produite 100% localement et certifiée écologique. Depuis le 1^{er} janvier, le prix de Vitale Vert est en baisse par rapport à Vitale Bleu, énergie hydraulique suisse. Les 62'000 ménages ayant fait le choix de Vitale Vert économiseront 35 francs par an sur leur facture. Vitale Vert permet de soutenir des projets environnementaux à Genève et de promouvoir le développement des énergies renouvelables et locales.

Plus d'informations :

Fiche tarifaire SIG 2020 :

<https://ww2.sig-ge.ch/particuliers/support-documents/tarifs-reglements>

CONTACT MÉDIAS

Stéphanie Grandis Liuzzi, relations publiques, porte-parole
stephanie.grandis@sig-ge.ch / +41 79 548 94 71